



# **CONVOCATION**

## **Assemblée Générale 2025**

Chèr.e.s choristes ,

L'Assemblée Générale Ordinaire 2025 de la chorale se déroulera

**Mardi 3 février 2026 à 13h45**  
142 avenue de la Californie à NICE.

**L'ordre du jour retenu est le suivant :**

- Rapport moral de la Présidente. Vote
- Rapport moral de la Trésorière.
- Approbation des comptes, rapport de la Trésorière. Vote
- Cotisation 2026/2027.Vote
- Démission et nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administration
- Le mot de la cheffe de chœur
- Projets 2026
- Questions diverses sans effet décisatoire.

En cas d'empêchement nous vous rappelons que le vote par procuration est autorisé. Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un.e adhérent.e de votre choix.

Dans l'attente de notre rencontre, nous vous prions d'agréer, chèr.e.s choristes , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente  
Christine BEYL